Fiche de poste

AP-HP.
Hôpitaux universitaires
Henri-Mondor

GROUPE HOSPITALIER : HOPITAUX UNIVERSITAIRES HENRI-MONDOR
1, rue Gustave Eiffel - 94010 Créteil Cedex

Site : ACH

Poste à pourvoir : IDE en Unité d'hospitalisation, Psychiatrie sectorisée **Pour le : Immédiat**

Modalités de recrutement : Titulaire de la FPH - Mutation - Détachement

Direction : Direction des Soins et des Activités Paramédicales – Madame TAHLAITI-LOGET – Coordonnatrice Générale des Soins

Téléphone : 01 49 81 20 25 / 01 49 81 40 77 **Courriel :** candidature.ds.hmn@aphp.fr

DATE DE MISE A JOUR	Janvier 2022

INTITULE DU POSTE

Infirmier(e) en Unité d'hospitalisation de Psychiatrie sectorisée

METIER

Infirmier

CODE METIER

05C100

GRADE

Infirmier en soins généraux

STRUCTURE

Le Groupe Hospitalier est constitué de cinq établissements au Sud Est de Paris : Henri Mondor, Albert Chenevier, Emile Roux, Dupuytren et Georges Clémenceau.

Les Hôpitaux Universitaires Henri Mondor sont structurés en 8 Départements Médicaux Universitaires (DMU) :

- DMU Biologie Pathologie
- DMU FIXIT : Fonction Image et Interventionnel Thérapeutique
- DMU Vigilances Recherche-Santé publique – Pharmacie HUHM
- DMU CARE : Chirurgie Anesthésie REanimations Chirurgicales
- DMU Médecine
- DMU Cancer
- DMU IMPACT : Innovation en santé Mentale, Psychiatrie et AddiCTologie du Grand Paris Est
- DMU Gériatrie

DMU : IMPACT

L'organisation médicale est désormais organisée en services et en Départements Médico-Universitaires (DMU). Les DMU participent à la reconfiguration du périmètre et du fonctionnement des structures de l'AP-HP. Les DMU réunissent plusieurs services et unités fonctionnelles unis par une logique de soins organisés en filière, et par une logique universitaire d'enseignement, de recherche et d'innovation en santé. Ils contribuent activement, en lien avec les professionnels et organismes de santé, à faire bénéficier les patients d'un parcours de santé approprié à leurs besoins et gradué. La gouvernance hospitalo-universitaire collégiale des DMU prévoit la présence d'un cadre administratif et d'un cadre paramédical pour assister le directeur médical de DMU dans les missions de gestion du Département.

INTITULE

DMU IMPACT / Innovation en santé Mentale – Psychiatrie et AddiCTologie
En lien d'association avec (Paul Brousse, CHIC, CHIV, KB, ORSAY, UVSQ)

ACTIVITE

Psychiatrie et addictologie

PRESENTATION

Pour faire face à l'enjeu majeur de santé publique que représentent les maladies psychiatriques et liées aux addictions, première cause mondiale de handicap et première cause de dépenses pour l'assurance maladie en France, nous avons proposé la création du DMU IMPACT « Innovation en santé Mentale, Psychiatrie et AddiCTologie du GRAND-PARIS-SUD ».

Nos objectifs, au niveau du soin, sont de poursuivre le développement de l'offre de soins au sein des HU Henri-Mondor en améliorant les parcours de dépistage, de soins de proximité, d'urgence, de soins et de rétablissement au long cours, et de recours spécialisé pour les habitants du territoire desservi. Et d'autre part de travailler en association avec les DMU, pôles et service de psychiatrie et d'addictologie des hôpitaux du Grand-Paris Sud (CHIC, CHIV, Bicêtre, Paul-Brousse, Orsay, Versailles) afin de mieux organiser la prise en charge des patients de ce territoire.

Le DMU IMPACT des Hôpitaux Universitaires Henri Mondor comprend :

- **Un service de psychiatrie sectorisée**, assurant la prise en charge des patients de 3 secteurs de psychiatrie générale du Val-de-Marne (94G06 Maison Alfort, 94G07 Créteil, 94G08 Bonneuil-sur-Marne/Sucy-en-Brie/Boissy-St-Léger/Marolles-en-Brie/Santeny) et s'appuyant sur un dispositif de soins gradué :
  - 80 lits d'hospitalisation temps plein répartis sur 4 unités fonctionnelles avec 1 unité libre, 2 unités sous contrainte et 1 unité pour jeunes adultes (site Albert Chenevier)
  - 2 CMP à Créteil et Boissy-St-Léger
  - Un hôpital de jour (site Albert Chenevier)
  - Une équipe mobile de soins renforcés (SIAM)
  - Une équipe dédiée à la prise en charge des patients en appartements thérapeutiques (24 places)

- **Un service Intersectoriel de Psychiatrie**, situé sur H. Mondor, composé de 6 structures :
  - Unité d'hospitalisation de 18 lits
  - Urgences psychiatriques
  - Psychiatrie de Liaison
  - PASS psychiatrie
  - VigilanS 94
  - Consultations spécialisées

- **Un service de psychiatrie de recours régional et national** :
  - 4 centres experts : Troubles bipolaires, Schizophrénie, Troubles du spectre autistique, Dépression résistante
  - Un hôpital de jour de réhabilitation cognitive et sociale
  - Le Dispositif de Soins Partagés 94
  - Le dispositif Passeport Bipolaire
  - Un centre de stimulation magnétique trans crânienne

- **Un service d'addictologie** :
  - Unité d'hospitalisation de 24 lits (site E. Roux)
  - Un hôpital de jour (site Albert Chenevier)
  - Un centre de consultation (site Albert Chenevier)
  - Une équipe de liaison (sites Henri Mondor et Albert Chenevier)

Les projets stratégiques du DMU sont structurés autour des axes suivants :

- Développement de l'offre ambulatoire, dans une logique de structuration par filières de soins spécialisés
- Déploiement de thérapies innovantes (plateformes de stimulation cérébrale, thérapies psycho sociales, thérapies basées sur la réalité virtuelle…) et de parcours de soins innovants (expérimentation d'un parcours de soins pour patients bipolaires « Passeport BP »)
- Amélioration de la prise en charge somatique des patients en psychiatrie (unité d'hospitalisation dédiée aux patients présentant des intrications somatiques et psychiatriques, projet de création d'un poste infirmier « parcours somatique »)
- Déploiement et accompagnement des nouveaux métiers dans le champ de la santé mentale : Infirmiers en Pratique avancée, médiateurs santé-pairs
- Participation à la recherche médicale (Inserm, Fondation Fondamental) et développement de la recherche paramédicale

SERVICE : PSYCHIATRIE SECTORISEE, UNITES D'HOSPITALISATION OUVERTES ET FERMEES

COMPOSITION DE L'EQUIPE

42IDE, 53AS, 8 rééducateurs, 1ASH, 1 ambulancier, médecins, (neuro)psychologues, diététiciennes, assistantes sociales

LIAISONS

HIERARCHIQUE DIRECT (N+1)

Cadre de santé
CPDMU

FONCTIONNELLES

Cadres paramédicaux du DMU
Equipes médicales
Administrateurs de garde
Directions fonctionnelles

ACTIVITES

Missions Générales du poste

L'infirmier organise, dispense et coordonne les soins prescrits et relevant du rôle propre et participe avec l'équipe pluridisciplinaire à l'élaboration et la réalisation du projet de vie et de soins individualisés des patients.

Missions permanentes

- Assurer l'accueil des patients en respectant les procédures institutionnelles et les spécificités des unités
- Mettre en œuvre les soins infirmiers dans le respect des règles professionnelles
- Assurer des entretiens infirmiers d'accueil et d'évaluation
- Assurer, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier en psychiatrie, des soins relationnels visant à apaiser et valoriser les patients
- Participer aux entretiens médicaux
- Participer, au sein de l'équipe pluridisciplinaire, à l'évaluation clinique des patients et à l'élaboration de leur projet de soins individualisé
- Animer et encadrer des activités à médiation thérapeutique, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire
- Créer une relation de confiance avec les patients et son entourage
- Identifier les situations de crise ou d'urgence et avoir un comportement adapté
- Participer à la gestion du matériel et de la pharmacie
- Participer à la synthèse de l'unité selon l'organisation mise en place
- Accueillir, encadrer et accompagner les professionnels en formation, les nouveaux arrivants, les professionnels de remplacement

Missions spécifiques

- Participer à la mise en chambre d'isolement d'un patient, sur prescription médicale
- Participer à la mise sous contention d'un patient, en urgence ou après appel à renfort, et sa surveillance, sur prescription médicale
- Assurer les accompagnements de patients en dehors des unités selon l'organisation mise en place
- Participer aux groupes de travail : activités thérapeutiques, droits et libertés des patients, CIT et contentions
- Assister aux formations obligatoires
- S'inscrire et assister à des formations permettant une réactualisation des connaissances et /ou pratiques, à un approfondissement et /ou un acquis de connaissances
- Participer à assurer la continuité des soins sur le DMU

QUOTITE DE TRAVAIL

100%

HORAIRES DE TRAVAIL

- Journées de 7h30/7h36 selon les modalités de recrutement, en alternance matin/après-midi, 1 week-end / 2
- Disponibilité pour s'inscrire dans des actions ponctuelles en dehors du cadre fixé (interventions, réunions, actions de formation, congrès)

COMPETENCES REQUISES

SAVOIRS FAIRE REQUIS

- Capacité d'adaptation, d'organisation et autonomie
- Capacité d'écoute, d'empathie et de négociation
- Capacité à analyser les situations, à travailler en équipe pluridisciplinaire, à gérer les conflits
- Maitrise de soi et gestion de ses émotions
- Rigueur, disponibilité, dynamisme
- Assiduité, ponctualité
- Capacité à Identifier, analyser, prioriser et synthétiser les informations relevant de son domaine d'activité professionnelle.

CONNAISSANCES ASSOCIEES

Pathologies en santé mentale
Organisation des soins psychiatriques
Règlementation régissant l'hospitalisation en psychiatrie

PRE-REQUIS

Diplôme d'état infirmier
Permis B, boîte manuelle, souhaitable

GESTION DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

FORMATIONS A LA SECURITE ET A LA SANTE LIEES AU TRAVAIL

OMEGA
Incendie

FORMATIONS POUR HABILITATION OU ATTESTATION DE COMPETENCE

GESTION INDIVIDUELLE DES EXPOSITIONS AUX RISQUES PROFESSIONNELS

SURVEILLANCE MEDICALE

« Selon le calendrier vaccinal en vigueur être à jour des vaccins obligatoires pour les personnels des établissements de santé ».
« Le médecin du travail déterminera les modalités de la surveillance médicale nécessaire sur ce poste, modalités auxquelles le titulaire du poste devra se conformer ».